



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

Appel d'offres n° AO-1510-016

ASSURANCES DES BIENS ET RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

La société en commandite Parc éolien Pierre-De Saurel (ci-après « **Parc** ») demande des soumissions pour des assurances des biens et responsabilité civile générale pour l'exploitation de son parc éolien constitué de douze éoliennes, d'un poste de sectionnement, d'un réseau collecteur, dans les municipalités de Yamaska, Saint-Robert et Saint-Aimé, sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Le tout doit être réalisé en conformité avec les dispositions prévues au présent appel d'offres.

À compter du vendredi 23 octobre 2015, les documents d'appel d'offres pourront être obtenus uniquement par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec par le lien Internet www.seao.ca ou en appelant au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Seuls les soumissionnaires s'étant procuré les documents d'appel d'offres par les services de SEAO pourront déposer une offre.

Les soumissions seront reçues dans une enveloppe scellée et clairement identifiée au projet concerné, comme spécifié au chapitre C de l'appel d'offres, jusqu'à **11 h le mercredi 11 novembre 2015** aux bureaux de la MRC de Pierre-De Saurel situés au **50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7**. Lesdites enveloppes reçues y seront ouvertes publiquement. Seuls le nom et le prix des soumissionnaires, excluant la taxe applicable, seront divulgués.

Toute soumission reçue après la date et l'heure indiquées précédemment sera refusée. L'heure officielle sera celle de l'horloge se trouvant au bureau de la réception.

Parc ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires. De plus, **Parc** se réserve le droit d'accorder le contrat en tout ou en partie seulement.

Fait à Sorel-Tracy, ce 23^e jour d'octobre 2015.

Frédéric Tremblay, ing., Ph. D.
Directeur général